

Optimisation du sentier du lac Canton de Neuchâtel

2020

Canton de Neuchâtel (CH)

mandant

Service de l'Aménagement du Territoire
Canton de Neuchâtel

missions

Optimisation du sentier du lac

budget

2'200'000 fr. ht (coût des travaux)
68'000 fr. ht (honoraires urbaplan)

référent

D. Robyr Soguel
Service de l'aménagement du territoire
032 889 67 40

équipe

E. Riedo, paysagiste urbaniste
D. Guinaudeau, architecte urbaniste

partenaires

VBI (Vincent Becker Ingenieurs)

L'objectif fut de consolider le projet d'optimisation du tracé de sentier du lac défini dans le « Plan directeur des rives du Lac », établi par urbaplan en 2016 et adopté en mars 2017 par le Conseil d'État. Il s'agit donc de vérifier la faisabilité technique des tracés prévus comme « à créer ou à modifier » qui présentent un linéaire d'environ 9 km répartis sur plusieurs tronçons et différentes communes. Il s'agit des secteurs où le droit de marchepied a été identifié dans le Plan directeur (illustration 1).

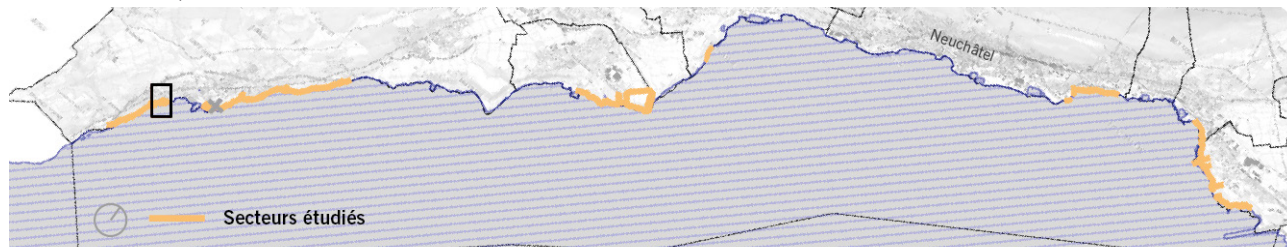
Correspondance avec le « Plan directeur des rives du Lac »

Ces tracés ayant fait l'objet d'une participation et d'une concertation publique, il est nécessaire de rester au plus proche des propositions inscrites. Cependant, des améliorations en termes de respect du site (ERE, milieux naturels, rapport au voisinage...) ou ayant un fort effet sur la réduction des coûts ont motivé des adaptations sensibles.

Secteurs sensibles et choix d'aménagements

Plusieurs rencontres avec les différents services du canton (SPCH, SFFN, SAT-MD) ont permis de produire une pesée des intérêts sur les possibilités d'aménagements afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

Secteurs étudiés d'après le « Plan directeur des rives du Lac » (illustration 1)



Coupes de principe des différents aménagements

